

| | |
|---|---|
| DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS |
| | RAPPORT N° II-20 19SGADL0225 |

**SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2019**

| |
|---|
| Nombre de conseillers en exercice : 71 |
| Nombre de conseillers présents : 62 |
| Date de convocation : 13 décembre 2019 |
| Date d'affichage : 20 décembre 2019 |

| |
|--|
| OBJET : AP/CP Rénovation des usines de dépollution - Création |
|--|

| |
|--|
| Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 71 |
| Nombre de Conseillers ayant voté pour : 71 |
| Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0 |
| Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0 |
| Nombre de Conseillers : |
| <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 9 • n'ayant pas donné pouvoir : 0 |

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHEZ

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean GIRARDON - M. Jean-Luc GISCLON - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Cyrille POLITI - M. Dominique RAVAUT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)
M. GRONFIER (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GOSSE (pouvoir à M. Jean-Claude LARONDE)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHALIK (pouvoir à M. Christian CATON)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane GENEVOIS)

SECRETARE DE SEANCE :

M. Lionel DUBAND



Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'article L.2311-3 du Code général des collectivités territoriales relatif au vote du budget d'investissement par autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'article R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales relatif aux caractéristiques des autorisations de programme,

Le rapporteur expose :

« Le conseil communautaire du 22 janvier 2015 a acté la possibilité de recourir à la gestion en AP/CP (Autorisation de Programme / Crédits de Paiement) pour une partie des dépenses d'investissement.

Il est proposé de retenir cette démarche pour le programme de rénovation des usines de dépollution, cette opération étant prise en charge par le budget annexe Assainissement collectif.

L'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement envisagée comprend les travaux à réaliser sur les usines de dépollution des eaux usées sur la période 2020 - 2022, essentiellement la rénovation du bassin de lagunage de Saint Laurent d'Andenay et le programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement réalisé par le Régisseur du service dans le cadre de la Régie Intéressée.

Elle comprend pour l'année 2020 :

- Saint Laurent d'Andenay - MOE bassin de lagunage + démarrage travaux,
- Blanzay - construction d'une aire de dépotage de chlorure ferrique,
- Montceau - diagnostic sécurité incendie,
- Montcenis - réfection du chemin d'accès au poste de refoulement de la Grange Pomey,
- Torcy - création d'une passerelle sur les ouvrages de prétraitement,
- Divers sites - sécurisation des ouvrages,
- Un programme de Garantie d'Entretien et de Renouvellement des ouvrages (GER), réalisé par le Régisseur dans le cadre de la Régie Intéressée.

Les prochaines opérations seront définies suite aux études schémas directeurs en cours.

Ainsi, il est proposé d'approuver la création d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement comme suit :

| Libellé Autorisation Programme | Libellé Programmes | Montant de L'AP (€ HT) | N° Programme | Montant des Crédits de Paiement (€ HT) | | |
|--|---|------------------------------|-----------------|---|---------|---------|
| | | | | 2020 | 2021 | 2022 |
| Rénovation des usines de dépollution | Etudes et travaux UDEP | 1 410 320 | EURJU | 206 000 | 362 000 | 56 000 |
| | Garantie d'entretien et de Renouvellement | | EURUG | 255 320 | 262 000 | 269 000 |

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De voter une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des usines de dépollution établie comme suit :

| Libellé Autorisation Programme | Libellé Programmes | Montant de L'AP (€ HT) | N° Programme | Montant des Crédits de Paiement (€ HT) | | |
|--|---|------------------------------|-----------------|---|---------|---------|
| | | | | 2020 | 2021 | 2022 |
| Rénovation des usines de dépollution | Etudes et travaux UDEP | 1 410 320 | EURJU | 206 000 | 362 000 | 56 000 |
| | Garantie d'entretien et de Renouvellement | | EURUG | 255 320 | 262 000 | 269 000 |

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2019
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Hervé MAZUREK

